

LOCAL JEUNES TY BOX'SON

PROJET PEDAGOGIQUE

JUILLET /AOUT 2019



Contact service jeunesse :
emilie.havardgobin@leffarmor.fr
jeunesse@leffarmor.fr
06.83.14.21.09
Facebook : jeunesse Leff Armor communauté



Introduction

Après 2 ans de fonctionnement, le local jeune Ty box'son de Blanchardeau propose pour la 1ere fois une programmation pendant les 2 mois de vacances. Les inscriptions seront ouvertes le 15 juin pour les 2 mois d'été. Un programme moins dense est prévu en aout au vu de l'effectif animateur ce qui apportera également plus de souplesse sur les inscriptions de dernières minutes mais des activités avec peu d'effectif possibles. Sur les autres périodes de vacances entre 45 et 50 jeunes fréquentaient le local.

Le présent projet éducatif sera envoyé par mail aux familles en amont des inscriptions et disponible en format papier au local jeunes.

Organisation

Le local jeunes accueille des jeunes de 11 à 17 ans, au pôle enfance jeunesse de Leff Armor communauté, moulin de Blanchardeau à Lanvollon. Le local jeune se situe au même endroit que le centre de loisirs 3-12 ans

Horaires :

- Heures d'ouverture classique : 8h30- 18h
- Activités en fin d'après-midi (occasionnelles) : 16h30-19h
- Soirées (occasionnelles) : 18h-22h

Tarifs

Une adhésion annuelle de 10€ est demandée aux familles ; le coût de chaque activité est ensuite affiché sur le programme et facturé à la fin des vacances

Règlement

Un règlement intérieur est signé par le jeune et les familles au moment de l'inscription. Le règlement est également affiché (en version simplifiée) au local.

Communication

Les programmes seront diffusés par mail aux familles ainsi que dans les collèges du territoire nord (Lanvollon et Plouha), les mairies et les réseaux sociaux. Une information sera également donnée aux offices du tourisme pour informer les touristes des propositions faites aux jeunes sur le territoire.

Objectifs projet éducatif

1) La citoyenneté :

L'enfant évoluera dans le respect de son environnement. (Matériel, naturel, humain, spatial...)

L'enfant sera amené à respecter l'Autre et à faire preuve de tolérance dans le respect des règles et de l'autorité de l'adulte.

L'adulte veillera au respect du principe de laïcité.

L'adulte favorisera l'apprentissage des choix dans un esprit de liberté

L'enfant aura la possibilité de faire le choix de « ne rien faire »

2) L'autonomie :

Permettre aux jeunes dans leur vie quotidienne et collective, en respectant leurs rythmes, de la petite enfance à l'adolescence, de devenir autonomes et responsables dans leurs choix et leurs actions.

L'autogestion, l'envie de faire, la persévérance, vaincre les difficultés, l'entraide, la solidarité et le développement de la créativité : c'est tout ça Grandir.

3) La mixité :

Notre conception de la mixité est avant tout sociale puisqu'elle regroupe les différentes formes de mixités (culturelles, filles/garçons, intergénérationnelles).

Par la pratique quotidienne de cette mixité sociale nous escomptons faire émerger une forme d'empathie permettant de découvrir et d'accepter la différence sous toutes ses formes.

De cette acceptation d'autrui dans toute son altérité, pourra naître un véritable « vivre ensemble » que nous souhaitons orienter vers le partage et l'entraide.

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux jeunes d'être **acteurs de leurs vacances** en leur donnant les moyens de faire des choix et d'organiser les activités.
- Sensibiliser les jeunes au **vivre ensemble** en leur permettant de s'investir dans la vie du local et de rencontrer d'autres jeunes
- Développer l'**éducation à l'environnement** en sensibilisant les jeunes aux problématiques écologiques et sociétales.

Objectifs opérationnels

*« Permettre aux jeunes d'être **acteurs de leurs vacances** en leur donnant les moyens de faire des choix et d'organiser les activités. »*

Le service jeunesse propose une programmation, réalisée avec les jeunes dès les vacances d'avril :

- discussion en groupe pendant les vacances et les mercredis
- tableau de propositions affiché au local
- discussion sur les réseaux sociaux pour valider les propositions : stages, sorties à la journée, activités...

Pendant les vacances, des créneaux « accueil local » permettent d'avoir du temps aux jeunes pour organiser certaines sorties (vote des propositions, appel de prestataires, préparation des pique nique...)

Le programme de juillet propose un large choix d'activités qui permet aux jeunes de choisir en fonction de ses envies : activités sportives, manuelles, sorties, soirée, stages... Même si les activités se font sur inscription en amont, il est toujours possible pour les jeunes de s'inscrire au dernier moment s'il reste des places.

Le programme d'août étant moins fourni du fait de l'effectif animateur, les jeunes ont possibilité de s'inscrire sur une activité assez large pour qu'il puisse s'y retrouver. Par exemple, pour « activités manuelles », les jeunes pourront choisir ce qu'ils souhaitent réaliser. Idem pour activités sportives, cuisine, soirée...

En juillet, les vendredis seront consacrés à l'organisation d'un temps d'échange avec les parents. Le matin 2 groupes réaliseront le goûter ainsi qu'un montage photo de la semaine. L'après-midi les parents seront invités à prendre le goûter et à jouer (Blind test, top chef...). L'objectif est d'avoir des échanges avec les parents que l'on voit très peu, et de proposer un temps ludique entre jeunes et parents.

*« Sensibiliser les jeunes au **vivre ensemble** en leur permettant de s'investir dans la vie du local, de rencontrer d'autres jeunes et de monter des projets collectifs »*

L'objectif ici est de fidéliser les jeunes en leur permettant de se sentir impliqué dans la vie du local et donc d'encourager l'inscription sur la semaine plutôt qu'à l'activité

Chaque semaine, des stages de 3 à 4 demi-journées seront proposés avec pour objectif de créer un projet d'intérêt collectif

- création d'une fresque sur la terrasse
- création d'une boîte à livre disponible en accès libre sur Blanchardeau
- création d'une vidéo pour le service jeunesse

Les jeunes devront s'engager à être présent sur tout le stage.

Des rencontres avec d'autres services jeunesse seront également organisées comme à chaque vacances : loto, tournoi sportif, jeux traditionnels, course d'orientation...

L'objectif ici est de rencontrer d'autres jeunes et animateurs, de mutualiser les moyens et de proposer des activités de grande ampleur qu'on ne pourrait pas organiser seul.

Les jeunes sont également impliqués dans la participation aux courses (tous les lundi matin), au ménage et au rangement du local. Le local jeune est leur lieu de vie pendant les vacances, il paraît donc essentiel de les investir dans ces tâches éducatives, ce qui les amèneront également à respecter ce lieu. Afin d'assurer un suivi et pour permettre à chacun de participer, une feuille sera mise à disposition pour noter ceux qui ont réalisé les tâches (vaisselle, balais, nettoyage des tables, rangement...)

*« Développer l'**éducation à l'environnement** en sensibilisant les jeunes aux problématiques écologiques et sociétales. »*

Aujourd'hui, la question de l'éducation à l'environnement est indispensable. Notre structure a un rôle éducatif dans ce domaine. Nous nous devons de lier nos paroles à nos actes.

Un défi hebdomadaire en juillet sera proposé aux jeunes autour de l'écologie

- défi zéro déchet
- défi nettoyage des plages
- défi journée sans portable

Ces défis seront couplés à des visites et des ateliers : visite du centre de tri, réalisation d'une production artistique avec les déchets récoltés sur la plage, exposition sur l'alimentation...

Nous souhaitons également en profiter pour sensibiliser la restauration collective sur la diminution des déchets à la cantine.

Les moyens

Moyens humains

Juillet :

4 animateurs :

- 1 directrice (titulaire) : direction et animation : diplômée DUT carrières sociales
- 1 directeur adjoint (titulaire): animation et gestion des camps : diplômé DUT carrières sociales
- 1 animatrice vacataire : diplômée monitrice-éducatrice
- 1 stagiaire BPJEPS

Aout :

- 1 directeur- animateur les 15 premiers jours
- 1 directrice- animatrice les 15 jours suivant

Moyens matériels

- Un local jeune tout équipé : vidéoprojecteur, musique, internet, ordinateurs, kitchenette, terrasse, canapé, babyfoot, billard, jeux de société...
- Des salles de sports accessibles avec du matériel sportif : Goudelin, Plouha
- Des extérieurs que l'ont peu investir pour jouer, glandouiller
- Des minibus

Evaluation

Après chaque activité, nous échangeons avec les jeunes sur ce qu'ils ont vécu, leurs ressentis, s'ils aimeraient renouveler l'expérience.

A chaque début de journée, un temps de discussion collective est organisé pour présenter la journée, rappeler les règles du local, voter sur des propositions d'activités mais également pour faire le bilan des activités passées.

Un affichage sera également mis en place pour recueillir la parole des jeunes

Un sondage en ligne sera envoyé aux familles à la fin des vacances (juillet et aout)

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes participants aux activités, selon les différents créneaux horaires
- Retour des jeunes
- Retour des parents

REGLEMENT INTERIEUR

LOCAL JEUNES PASS'AGE ET TY BOX'SON

Le local jeunes est à destination des jeunes de 11 à 17 ans (à partir du collège).

OUVERTURE :

Hors vacances scolaires :

- Au pass'age ; Le mercredi de 13h30 à 18h et le vendredi de 14h30 à 17h30
- A Ty box'son : Le mercredi de 13h30 à 18h
 - Accueil Point Information Jeunesse
 - Accompagnement projets jeunes
 - Ateliers ponctuels

Pendant les vacances scolaires (hors Noël) :

- **Pass'Age (Plouagat) :** Accueil matin 8h45 – 12h / repas 12h – 14h / après-midi 14h – 17h / soirée 18h – 22h30
Garderie : Aux accueils de loisirs 3/6 ans de Plélo et Plouagat : A partir de 7h30 jusque 18h30
- **Ty Box'Son (Lanvollon) :** Accueil matin 8h30 – 12h / repas 12h – 14h / après-midi 14h – 18h / soirée 18h – 22h

Les horaires peuvent être modifiés pour certaines activités

Sur le temps du midi, un repas est proposé à la cantine (sur inscription) d'un montant de 3.50€. Il n'est pas possible pour le jeune d'apporter un pique et de le manger au local.

Il est possible pour les jeunes de repartir seul du local, à condition d'avoir signé une décharge au moment de l'inscription

Inscription :

Le dossier doit être complété par les parents au moment de l'inscription.

Tarifs :

Leff Armor communauté applique une nouvelle tarification qui favorise l'accès au local pour tous les jeunes.

- Coût de l'adhésion annuelle 10€ (15€ extérieur LEFF ARMOR COMMUNAUTE). Celle-ci permet aux jeunes d'accéder gratuitement au local et à certaines activités toute l'année.
- Le tarif des activités avec prestataire et/ou transport (via un prestataire) est indiqué sur le programme
- Pénalité de retard le soir : 10€ par ¼ d'heure
- Absence non justifiée par un certificat médical : 10€
- Repas : 3.5€

ENCADREMENT :

Un animateur est toujours présent lors de l'accueil des jeunes.

Les locaux jeunes sont des lieux :

- De proposition d'activités de loisirs, culturelles, éducatives et sociales,
- De soutien et d'accompagnement aux projets jeunes,
- D'accueil, d'écoute et d'échange pour se retrouver et se détendre.

RESPONSABILITE :

☞ Dans votre local il vous appartient de :

- Veiller à ce qu'aucun incident ne survienne.
- Veiller à ce que le foyer ne soit pas une cour de récréation.
- Proposer des améliorations, évolutions pour le fonctionnement du foyer.
- Veiller au respect et à l'entretien du matériel

FONCTIONNEMENT :

Veiller à respecter le matériel comme si c'était le vôtre (jeux et livres, etc..). Ne pas déplacer le mobilier (canapés, baby-foot, billard...). Veillez à ne pas abimer le matériel prêté.

Propreté :

Tous les adhérents se doivent de respecter la propreté des locaux pour conserver un lieu accueillant. Vous veillerez à ranger et nettoyer le local en fin de journée (goûter, jeux, mobilier, etc.).

Téléphone :

L'usage du téléphone n'est pas interdit, mais doit être raisonnable. Nous veillerons à ce que votre téléphone n'interfère pas pendant les activités et les repas.

Vol :

Le local jeunes se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.

Le tabac :

Il est interdit de fumer à l'intérieur du local, ni à l'entrée. Question d'image et de respect car nous accueillons des publics tout au long de l'année. En cas d'indiscipline notoire et régulière, le local pourra vous être refusé.

Alcool / Substances illicites:

Aucune boisson alcoolisée n'est vendue au bar et ne doit être introduit dans le local jeunes. L'introduction d'alcool et/ou de drogue entraîne l'éviction immédiate ou le retrait de l'adhésion sans remboursement des sommes versées.

Toute personne ne respectant pas ces règles sera passible de sanctions, voire d'expulsion !

😊 *Ce lieu est votre lieu. Respectez-le, préservez-le !!* 😊